



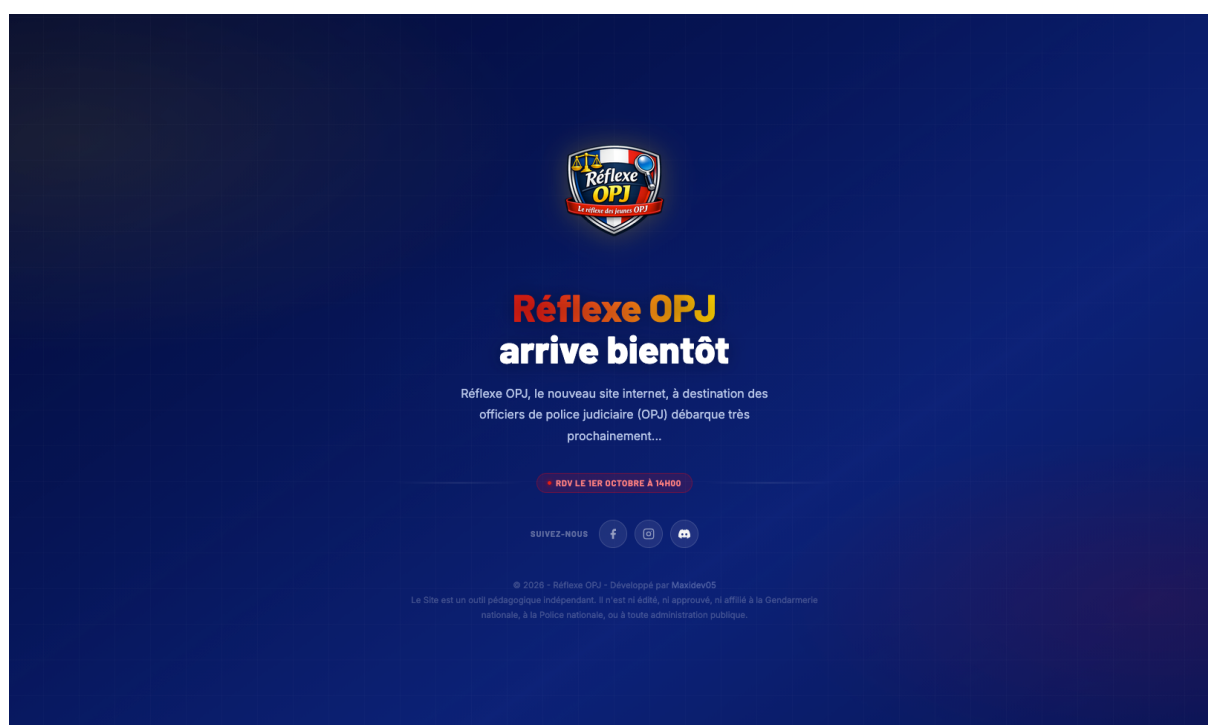
Le 06 septembre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INÉDIT - NOUVEAUTÉ

LANCEMENT DU PREMIER SITE INTERNET

D'AIDE POUR LES OPJ « REFLEXE OPJ »



Copyright (c) REFLEXE OPJ

La qualification d'Officier de Police Judiciaire (OPJ) ne se donne pas, elle se mérite. De nombreux gendarmes ou policiers tentent chaque année l'examen technique dans le but d'obtenir le précieux sésame. Malgré une formation dense et rapide pour nous apprendre les bases de la police judiciaire et le métier d'OPJ, il reste une étape importante lorsque qu'on a le sacre ultime : c'est l'application sur le terrain de nos connaissances et souvent il y a un fossé énorme entre le pratique et la théorie.

Réflexe OPJ est uniquement orienté sur les bonnes pratiques, les rappels méthodologiques, les réflexes procéduraux, l'organisation du travail d'OPJ et les erreurs fréquentes à éviter. A travers cela, l'idée est de créer une communauté d'OPJ, d'horizons différents, pour permettre aux jeunes générations d'évoluer pleinement dans leurs nouvelles prérogatives.

Le site internet de REFLEXE OPJ a été pensé et conçu pour être responsive. Cela signifie qu'il est compatible sur tous les supports qui existent (tablette tactile, téléphone portable ou ordinateur). L'objectif est de permettre à nos internautes d'avoir accès à l'information depuis le terrain. De plus, il fonctionne sans traçabilité via les « cookies » de votre navigateur. Ce qui vous garantit une parfaite navigation sans collecte de vos données personnelles.

Découvrez notre nouvel outil le **01 octobre 2026 à 14h00** à l'adresse suivante : www.reflexeopj.fr

